

POUR NOUS JOINDRE

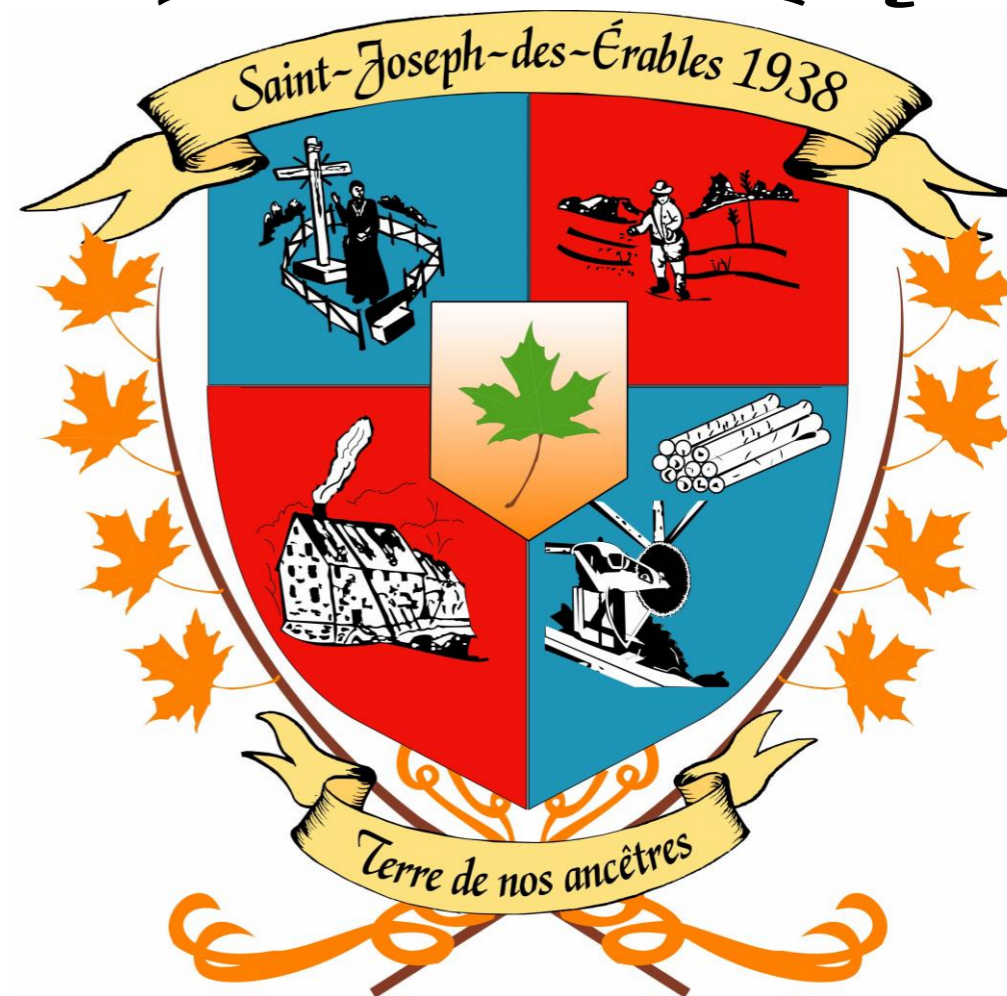
Volume 31, numéro 4, juin 2017

DIRECTRICE MUNICIPALE :

Marie-Josée Mathieu..... 418-397-4772
Télécopieur 418-397-1555
Courriel.....municipalite@stjosephdeserables.com
Site internet.....www.stjosephdeserables.com

Heures d'ouverture du bureau municipal :
du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Bulletin municipal



370A, rang des Érables, Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

www.stjosephdeserables.com

Rédaction : Sophie Fortier

Le mot du maire

Bonjour à tous,

Récemment le conseil a accordé une aide financière de 15 000 \$ à la campagne de financement pour le presbytère. Ces fonds permettront de restaurer et de créer des projets communautaires, tout en conservant la vocation première d'héberger les intérêts de l'église.

Les discussions avec les différents fournisseurs de télécommunication sont présentement en cours. Ces démarches visent à vérifier la faisabilité de déployer la fibre optique dans toute la municipalité. Certains chiffres sont déjà avancés, mais il est encore trop tôt pour les publier. Les câblodistributeurs présents dans la municipalité ne sont pas ignorés, ils travaillent sur les offres de services. De ce fait, vous serez éventuellement invités à une soirée d'information, ainsi qu'à vous prononcer sur ce projet d'envergure.

Je vous informe aussi que la directrice générale s'absentera, à la fin de l'été, pour un congé de maternité. Nous sommes donc à la recherche de candidatures, afin de combler temporairement le poste de directrice de la municipalité.

Merci et à la prochaine!



Jeannot Roy, maire

Nouveau site web www.stjosephdeserables.com

Si vous avez consulté le site Internet de la municipalité, vous avez sans doute remarqué quelques changements. Dernièrement, il a subi une belle cure de rajeunissement, afin de le mettre au goût du jour et de le rendre aussi plus sécuritaire. Toutes les informations reliées au bon fonctionnement de la municipalité y seront publiées.

Social des Josérabliens

Chaque année un social est organisé, pour permettre aux gens de la municipalité de se côtoyer et d'échanger entre eux. C'est le moment idéal pour socialiser tous ensemble. Cet événement est très apprécié de tous et vous êtes nombreux à y participer. Cette année il revient dans une toute nouvelle formule. Cette rencontre aura lieu, dimanche le 17 septembre au Camping St-Joseph! Nous vous invitons donc à entrer cette date à votre calendrier et nous vous partagerons les détails pour la vente de billets bientôt!

Matériaux de construction et gros rebuts

Selon l'entente d'ordure avec les services Matrec, les objets non-courants sont ramassés lors des cueillettes régulières. Cependant, nous tenons à vous rappeler que tous les matériaux de construction, les appareils électroniques ainsi que les résidus domestiques dangereux (RDD) ne seront pas ramassés avec la cueillette régulière. Tous les citoyens de la MRC Robert-Cliche peuvent disposer gratuitement de ces rebuts pour un maximum annuel de 500 kg par adresse résidentielle. Pour toutes questions, voici les coordonnées pour les rejoindre :



Le 19 mai 2017

Saint-Joseph sollicite la collaboration des producteurs agricoles

Nous sommes conscients de l'importance de l'agriculture pour le développement économique de notre communauté. En ce sens, nous sommes également conscients des efforts réalisés par les producteurs agricoles ces dernières décennies pour protéger notre environnement, tout en produisant une nourriture saine et de qualité supérieure.

Nous savons aussi que les producteurs agricoles doivent respecter plusieurs règles particulières pour disposer correctement de leurs fumiers et lisiers. Nous comprenons que les odeurs engendrées par ces épandages font partie de la réalité agricole.

Cependant, afin que la population puisse profiter davantage de la période estivale, la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce et la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, demandent la collaboration des producteurs agricoles concernant l'épandage de fumier et de lisier. Nous apprécierions qu'aucun épandage ne soit effectué les fins de semaine de l'été, si bien sûr la météo vous le permet.

Cet été, plusieurs activités spéciales reconnues régionalement et même dans toute la province sont organisées en vue de divertir les Joselois, en plus d'attirer une grande clientèle provenant de l'extérieur. Par ce fait, nous vous saurions gré d'éviter d'épandre lors de la Fête nationale du 23 juin, et lors de la Compétition de tir et d'accélération de camions ainsi que les festivités de la fête du Travail, du 25 au 28 août et du 31 août au 4 septembre 2017.

Par ailleurs, nous vous rappelons l'importance de maintenir la propreté de nos routes. En effet, selon la loi, il est obligatoire de nettoyer les résidus qui pourraient s'échapper de vos équipements pour ensuite se retrouver sur la chaussée. Ces résidus peuvent être dangereux pour les usagers de la route, notamment les motocyclistes.

En terminant, merci à tous les producteurs qui, d'année en année, contribuent à maintenir la bonne entente dans nos municipalités. Soyez assurés que votre conseil municipal est conscient du travail intense que vous déployez; Par votre dynamisme, vous contribuez grandement à améliorer notre santé, à consolider notre économie et à embellir nos paysages.

Jeannot Roy, maire
Saint-Joseph-des-Érables

Michel Cliche, maire
Saint-Joseph-de-Beauce

Horaire	
1er avril au 31 octobre	1^{er} novembre au 1^{er} mars
Lundi au vendredi 7h à 17h30 – samedi 8h à 16h30	Lundi au vendredi 7h à 17h30
184, 181e Rue (Parc industriel), Beauceville Information : 418-774-5275	

Photos pour le calendrier

Comme les années précédentes, nous avons le projet de poursuivre la publication du calendrier tout en couleur pour l'année 2018. Nous aimerions que vous puissiez participer activement à ce beau projet en soumettant des photos de notre belle municipalité. Vous pouvez nous faire parvenir vos photos par courriel ou au bureau municipal.

Permis de feu

Nous vous rappelons qu'un permis de brûlage est nécessaire pour faire brûler des branches résultant de travaux agricoles ou autre matériel constitué de bois pour tout feu ayant plus de 3 pieds par 3 pieds. Vous devez demander un permis de brûlage, au moins 24 heures à l'avance, auprès de monsieur Alain Busque, du service de sécurité incendie de la ville, au 418-389-9966. Le permis peut être suspendu pour des raisons de sécurité.

Malgré l'émission du permis de brûlage, tout incident réclamant la présence du service de sécurité incendie pourra être facturé.

De plus, il est interdit de construire ou d'installer un foyer extérieur à moins que celui-ci soit situé à plus de 2 mètres de tout bâtiment ou de la limite de propriété, qu'il soit d'une grosseur de moins d'un mètre carré et qu'il soit situé dans la cour arrière ou latérale du bâtiment principal.

Piscine

Nous tenons à vous faire un petit rappel concernant l'utilisation et l'installation de piscines pour la saison estivale. Vous devez vous procurer un permis, au coût de 50 \$, pour l'installation d'une nouvelle piscine, qu'elle soit creusée, semi-creusée, hors terre ou démontable. Le règlement du Québec sur les piscines et la demande de permis sont disponibles sur le site Internet de la municipalité. Vous pouvez aussi vous procurer ces documents au bureau municipal. Pour les piscines existantes, nous vous rappelons que l'application des règles de sécurité et la plus grande vigilance sont de mises afin d'éviter que des tragédies se produisent.

Prudence sur les routes

En cette période de l'année, il y a une augmentation du nombre d'usagers sur la route. Par le fait même, l'excès de vitesse est l'une des deux principales causes d'accident sur les routes. Dépasser les limites permises, et ce même de peu augmente considérablement les risques d'accident. Non seulement vous courez le risque de recevoir une amende, mais vous mettez également en péril votre vie et celles des autres usagers de la route. Nous vous rappelons d'être vigilants et de bien planifier vos déplacements, afin d'assurer votre sécurité et celle des autres automobilistes.

Poste de directrice-générale par intérim

La municipalité est à la recherche d'une personne qui pourra occuper le poste de directrice-générale secrétaire-trésorière pour un remplacement de congé de maternité. Le poste débutera à la fin août et sera d'une durée d'un an. Sous l'autorité du conseil municipal et en conformité avec les lois en vigueur, la personne recherchée sera responsable de l'administration de la municipalité. À ce titre elle se verra confier les responsabilités suivantes :

- La planification, l'organisation et le contrôle des activités de la municipalité;
- La mise en application de toutes les décisions approuvées par le conseil;
- La gestion budgétaire de la municipalité;
- La rédaction des procès-verbaux des séances du conseil et des différents documents légaux et administratifs de la municipalité;
- La supervision des ressources humaines et matérielles;
- Le maintien et le développement de relations harmonieuses avec les citoyens, les employés et tout autre groupe, association ou partenaire;
- Toutes autres tâches connexes à un tel poste de direction;

Les compétences recherchées :

- Sens élevé des responsabilités;
- Excellent sens politique et capacité de transiger efficacement avec les membres du conseil, les employés, les citoyens et les partenaires;
- Leadership mobilisateur, dynamisme et esprit d'initiative;
- Capacité de gérer simultanément et de façon organisée plusieurs projets de complexité variable;
- Capacité d'adaptation et flexibilité;
- Capacité de planifier et d'organiser son temps et son environnement;
- Aptitude à travailler sous pression lorsque la situation le commande;
- Maîtrise du français écrit et des principaux outils et logiciels informatiques.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au bureau municipal par courriel à l'adresse suivante : municipalite@stjosephdeserables.com

Subvention municipale

Nous vous offrons la possibilité de vous procurer une analyse d'eau, au coût de 27,00 \$ (après la subvention municipale de 30,00 \$), au bureau municipal. Une subvention par adresse civique est applicable pour l'année 2017.

Rassemblement des Lessard (2017 - AFL)

Dimanche 13 août, à Saint-Évariste-de-Forsyth

Info (et réservations) : Martin Lessard : 418 397-6599 ou celimart@axion.ca

Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 3 juillet à 19 h 00.